

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.853.2009.TREATIES-5 (Notification dépositaire)

ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES
PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES
TRANSPORTS (ATP)

GENÈVE, 1^{ER} SEPTEMBRE 1970

CORRECTIONS AUX AMENDEMENTS PROPOSÉS À L'ANNEXE 1 DE L'ATP¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.522.2009.TREATIES-3 du 26 août 2009 par laquelle des corrections ont été proposées au texte anglais du document ECE/TRANS/WP.11/218/Add.1 concernant une proposition d'amendements à l'Annexe 1 de l'ATP, communique :

Au 24 novembre 2009, date à laquelle la période spécifiée pour la notification d'objections aux corrections proposées a expiré, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué les corrections requises dans le texte anglais du document ECE/TRANS/WP.11/218/Add.1 concernant la proposition d'amendements à l'Annexe 1 de l'ATP.

Le 1^{er} décembre 2009



¹ Voir notification dépositaire C.N.522.2009.TREATIES-3 du 24 août 2009 (Proposition de corrections aux amendements proposés à l'Annexe 1 de l'ATP) et notification dépositaire C.N.191.2009.TREATIES-1 du 2 avril 2009 (Proposition d'amendements à l'Annexe 1 de l'ATP).

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://treaties.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.